

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL EN DATE DU 08 AVRIL 2026**

Par convocations individuelles expédiées le 02 avril 2026, le Conseil Municipal de Vendat s'est réuni, en séance ordinaire, le **08 avril 2026 à 20 heures**, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE, Maire.

Etaient présents :

Tous les conseillers municipaux sauf :

- Madame Ghyslaine GANDON (procuration à Madame Béatrice BRULETOURTE)
- Monsieur JANIN Jean-François

Secrétaire de séance : Monsieur Valentin CHOMET

=====

Avant de commencer, un petit hommage est rendu à Mme. RAMILLON, décédée dernièrement.

Monsieur Le Maire ouvre ensuite la séance et demande à l'assemblée de se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 21 mars 2026.

Après mise aux voix, le document est approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour est ensuite abordé :

- Vote du Compte Financier Unique 2025.
- Affectation des résultats 2025.
- Fixation des taux d'imposition 2026 des taxes directes locales.
- Vote du Budget Primitif 2026.
- Révision des tarifs communaux.
- Amendes de polices (*Suppression car date butoir au 31 mai 2026*).
- Règlement du Conseil Municipal.
- Approbation de la convention de partenariat des interventions en milieu scolaire (dispositif DUMISTE) pour l'année scolaire 2025-2026.
- Nominations des délégués SMEA – SDE03 – CAO – CNAS – SICTOM – CCAS – CLECT – CNO.
- Élection des Conseillers Délégués (*Remplace les Amendes de police*).
- Renouvellement du Compte à Terme.
- Questions diverses.

**I – Vote du Compte Financier Unique 2025 :**

Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE, Maire, donne lecture du Compte Financier Unique 2025 comme suit :

Investissement

Dépenses : Prévu :	2 330 829.58
Réalisé :	971 538.15
Restes à réaliser :	302 425.41
Recettes : Prévu :	2 330 829.58
Réalisé :	1 014 460.74
Restes à réaliser :	0.00

### Fonctionnement

Dépenses : Prévu :	2 604 645.73
Réalisé :	1 118 751.18
Restes à réaliser :	0.00

Recettes : Prévu :	2 604 645.73
Réalisé :	2 770 824.21
Restes à réaliser :	0.00

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	42 922.59
Fonctionnement :	1 652 073.03
Résultat global :	1 694 995.62

Puis, il est procédé à la nomination du président de la séance dévolue au plus âgé : Madame Aline Baur, conseillère municipale. Cette dernière fait voter le CFU 2025 après que Monsieur Le Maire ait quitté la salle conformément au Code Général des Collectivités Territoriales.

Le CFU 2025 est approuvé à l'unanimité.

### **II – Affectation des résultats 2025 :**

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025, Monsieur le Maire énonce les résultats financiers de l'année 2025. À savoir :

- un excédent de fonctionnement de : 522 427.30

- un excédent reporté de : 1 129 645.73

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 1 652 073.03

- un excédent d'investissement de : 42 922.59

- un déficit des restes à réaliser de : 302 425.41

Soit un besoin de financement de : 259 502.82.

L'assemblée décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2025 :

Excédent 1 652 073.03

Affectation complémentaire en réserve (1068) 259 502.82

Résultat reporté en Fonctionnement (002) 1 392 570.21

---

Résultat d'investissement Reporté (001) : EXCÉDENT 42 922.59

### **III – Fixation des taux d'imposition 2026 des taxes directes locales :**

Il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026, ce qui est approuvé à l'unanimité.

Maintien des taux :

- Taxe foncière (bâti) : **37,29%**
- Taxe foncière (non bâti) : **44,26%**
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : **13,63%**

### **IV – Vote du Budget Primitif 2026 :**

Après avoir remis, préalablement pour étude, la maquette du Budget Primitif 2026 aux membres du conseil municipal, le Budget Primitif 2026 est présenté, tant en dépenses qu'en recettes, comme suit :

- Section de fonctionnement : 2 862 108.21 €
- Section d'investissement : 2 614 911.91 €.

Il est approuvé à l'unanimité.

### **V – Révision des tarifs communaux :**

Monsieur Le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de la commune pour l'année 2026.

Le tarif du chauffage de la salle polyvalente est évoqué, ainsi que ceux des repas de la cantine. Néanmoins, l'assemblée décide à l'unanimité de ne rien modifier.

### **VI – Règlement du Conseil Municipal :**

Monsieur le Maire présente le règlement du Conseil Municipal et propose que chaque conseiller en prenne connaissance et le signe.

Approbation à l'unanimité et signature des conseillers municipaux présents.

### **VII – Approbation de la convention de partenariat des interventions en milieu scolaire (dispositif DUMISTE) pour l'année scolaire 2025-2026 :**

Monsieur le Maire explique que le Conservatoire de Vichy Communauté propose des interventions musicales selon la dénomination « dispositif Dumiste » à toutes les écoles élémentaires de la Communauté d'Agglomération. Une convention est à signer pour chaque année scolaire.

L'assemblée approuve les termes de la convention à l'unanimité.

### **VIII – Nominations des délégués SMEA – SDE03 – CAO – CNAS – SICTOM – CCAS – CLECT - CNO :**

Après échanges de vues, il est décidé de désigner dans les différentes commissions et divers syndicats et ce, pour la durée du mandat, les membres suivants :

Après appel à candidatures :

- **SMEA :**

*Délégués titulaires* : Monsieur Gilles ETIENNE-MESMIN et Monsieur Baptiste LABONNE

*Délégué suppléant* : Monsieur Gilbert GOUTTEBEL et Béatrice BRULETOURTE

- **SDE 03 :**  
*Délégué titulaire* : Monsieur Gilles ETIENNE-MESMIN  
*Délégué suppléant* : Monsieur David RAYMOND

- **CNAS :**  
*Déléguée locale / collègue des élus* : Madame Hélène DABRIGEON  
*Déléguée locale / collègue des agents* : Madame Nathalie GOUTAY

- **SICTOM :**  
*Déléguée titulaire* : Madame Sandrine DUCHON  
*Délégué suppléant* : Monsieur Gilbert GOUTTEBEL

- **Commission d'Appel d'Offres :**  
*Président* : Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE  
*Membres titulaires* : Monsieur Gilles ETIENNE-MESMIN, Monsieur David RAYMOND, Madame Hélène DABRIGEON  
*Membres suppléants* : Monsieur Gilbert GOUTTEBEL, Monsieur Olivier CHARY, Madame Justine MARTINET

- **CLECT**  
*Membre titulaire* : Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE  
*Membre suppléant* : Monsieur Laurent VALLAS

- **CNO**  
*Membre titulaire* : Monsieur Jean-Marc GERMANANGUE  
*Membre suppléant* : Monsieur David RAYMOND

- **CCAS**  
Votants : 18  
Suffrages exprimés : 18  
Sièges à pourvoir : 4

Sont élus, à bulletins secrets, pour la durée du mandat, au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, les membres suivants :

- Madame Hélène DABRIGEON
- Monsieur Valentin CHOMET
- Madame Ghyslaine GANDON
- Madame Françoise MICHELET

## **IX – Élections des Conseillers Délégués**

Monsieur Le Maire propose d'élire des conseillers délégués, le vote se faisant à mains levées. Sont élus, à l'unanimité :

- Madame Françoise MICHELET : Sous-commission Culture
- Monsieur David RAYMOND : Sous-commission Chemins, Ambroisie, Plantation
- Madame Béatrice BRULETOURTE : Sous-commission Périscolaire, sport.

Les 3 candidats toucheront des indemnités de fonction calculées par référence au montant de traitement indice brut 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale, à savoir un taux de 4,30%.

Ces indemnités seront applicables à compter du 08 avril 2026, et ce pour toute la durée du mandat municipal.

## **X – Renouvellement du Compte à Terme :**

Monsieur Le Maire évoque le Compte à Terme et propose de le renouveler. Il précise qu'en décembre 2025 la commune a touché 5 910,00 € d'intérêts.

Ce dernier est renouvelé à l'unanimité à compter du 23 juin 2026.

## **XI – Questions diverses :**

Monsieur Le Maire annonce que le prochain conseil municipal aura lieu le mercredi 20 mai et qu'une réunion de groupe aura lieu le mercredi 13 mai.

Monsieur Laurent Vallas et Monsieur Le Maire expliquent qu'ils ont reçu trois mamans d'élèves concernant l'équilibre des repas du restaurant scolaire. Ces dernières aimeraient notamment plus de laitages. Une rencontre avec le cuisinier, Monsieur Jérémy Poncet, est prévu rapidement pour l'accompagner et évoquer le suivi du PAT (Plan Alimentaire Territorial) et la reprise des contacts avec des fournisseurs locaux.

Enfin, Monsieur Le Maire évoque les réunions de quartiers qui débutent la semaine suivante.

- 18 avril : Quartier des Basses Landes
- 09 mai : Quartier des écoles
- 20 juin : Champoux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h20.